

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'**École supérieure d'art et de design TALM-Tours** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'**École supérieure d'art et de design TALM-Tours**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER
SEPA

FR21ZZZ584057

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : École supérieure d'art et de design TALM-Tours Adresse : 40 rue du Docteur Chaumier Code postal : 37000 Tours Ville : TOURS Pays : France

Désignation du compte à débiter

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
	()

Type de paiement (case à cocher) : Paiement récurrent/répétitif :	2 fois <input type="checkbox"/> (5 novembre 2019, 5 décembre 2019)
	3 fois <input type="checkbox"/> (5 novembre 2019, 5 décembre 2019, 5 février 2020)
Paiement ponctuel :	1 fois <input type="checkbox"/> (5 novembre 2019)

Signé à :	Signature :	
Le (JJ/MM/AAAA) :		

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'**École supérieure d'art et de design TALM-Tours**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec l'**École supérieure d'art et de design TALM-Tours**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.